



RENCONTREZ

LE MAIRE, LES ÉLUS

ET LES SERVICES DE LA VILLE



COMPTE-RENDU
DE LA VISITE DE QUARTIER DU 6 NOVEMBRE 2021
QUARTIER DU BRÉAU

LES ÉLUS ET LES SERVICES DE LA VILLE À VOTRE ÉCOUTE :

- **Frédéric Valletoux**, Maire de Fontaineleau, 1^{er} Vice-Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau, Conseiller régional d'Île-de-France,
- **Antoine Ingold**, adjoint en charge de la participation citoyenne et des développements numériques,
- **Gérald Ronteix**, conseiller municipal délégué à la sécurité,
- **José Tenda**, adjoint en charge des affaires scolaires, cohésion sociale et cohésion des quartiers,
- **Carole Guernalec**, conseillère municipale en charge de la dynamisation du commerce et de la marque Fontainebleau,
- **Laureen Simon**, collaboratrice de cabinet,
- **Alexandre Battaglia**, adjoint au chef de la police municipale,
- **Anne Cecconello**, directrice du service patrimoine, environnement et aménagement durable,
- **Olivia Gasser**, directrice de la communication et de l'évènementiel.

Pour votre parfaite information, nous avons rendu compte de notre visite aux Foyers de Seine-et-Marne afin d'obtenir des réponses de leur part. Ce compte-rendu contient leurs réponses.

I. CE QUE VOUS NOUS AVEZ DIT :

Nuisances :

- Vous nous avez alertés sur l'existence d'un point de squatte au 8 rue des Pinsons. Des chaises sont constamment présentes en bas du bâtiment. La présence de jeunes et des va-et-vient occasionne des nombreuses nuisances.





Réponse Ville :

▸ Les polices nationale et municipale ont connaissance de ces nuisances et effectuent des passages réguliers à cet endroit. Lors de la visite de quartier les équipes de la Ville sont intervenues immédiatement pour retirer les chaises. Les FSM évacuent eux aussi régulièrement le mobilier présent (chaises, fauteuils, canapés, barbecue...).

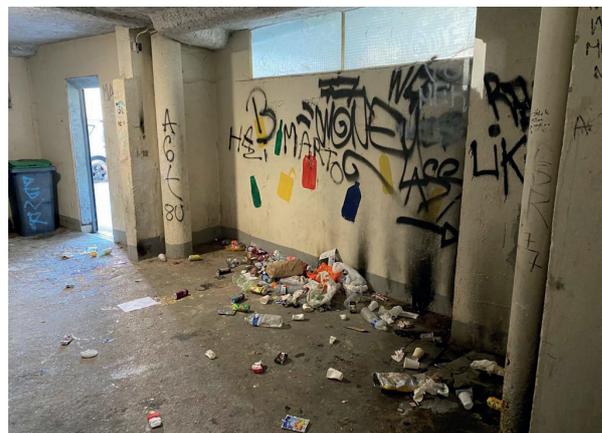
Concernant le hall d'entrée du n°8, l'entretien ménager est réalisé 1 fois par semaine par un prestataire. L'employé d'immeuble FSM présent les après-midis, réalise un deuxième passage au sein de cette entrée afin d'améliorer la qualité de l'entretien ménager.

Concernant la dégradation de la cage d'escalier, FSM envisage la réfection en peinture des murs et plafonds tagués, un nettoyage du porche et une remise en peinture du local conteneurs avec des tigestes, pour 2022/2023.

Dans un second temps, FSM réfléchit à la fermeture du porche, aujourd'hui véritable QG pour les jeunes.

Ce quartier en pleine mutation nécessite une équipe de terrain renforcée, c'est pourquoi les Foyers de Seine-et-Marne travaillent actuellement pour la mise en place de 2 gardiens à plein temps dès 2022.

● Local poubelle du 8 rue des Pinsons : état déplorable, complètement dégradé.



Réponse Ville/FSM :

Concernant le local conteneurs : FSM déplore l'état de ce local, régulièrement occupé par les jeunes qui l'utilisent pour uriner ou jeter au sol leurs déchets.

FSM a demandé à son équipe de terrain, un nettoyage quotidien afin limiter cette dégradation. FSM envisage début 2022 de condamner l'accès sous le porche. La porte actuelle sera soudée et le local sera remis en peinture.

Des points d'apport volontaire seront installés à l'extérieur des résidences, ce qui permettra aux FSM de condamner définitivement ces locaux. L'ensemble des PAV sera installé sur l'îlot Pinsons en fin de chantier et sur l'îlot Mésanges.

Circulation/Stationnement :

● Vous nous avez interpellés sur le fait que les places réservées aux personnes à mobilité réduite sont souvent occupées par des véhicules sans cartes.

Réponse Ville :

Notre police municipale passe régulièrement et verbalise à chaque constat d'infraction. Néanmoins, il leur est impossible d'effectuer des fourrières puisqu'il s'agit d'un lieu privé. Seuls les FSM à ce pouvoir, en sollicitant la Police Nationale. Nous leur avons fait part de cette situation. Il ne faut pas hésiter à les contacter afin qu'ils puissent dépêcher la police nationale sur place.

● Vous nous avez confié que le petit parking en face de la résidence est complet dès 6h du matin et que les parkings destinés aux riverains sont occupés par des non-résidents.

Réponse Ville : Nous allons réfléchir à mettre en place des barrières, dont l'accès serait possible uniquement par les riverains (comme c'est le cas pour la résidence des Lilas).

Voirie :

● La Ville a pour projet de récupérer les espaces entre les bâtiments, qui sont aujourd'hui gérés exclusivement par FSM.

Nous organiserons une enquête publique pour que les riverains manifestent leur intérêt pour ce changement.

Sur l'entretien de la voirie aux abords des résidences, la Ville a interpellé FSM pour accroître l'entretien. FSM assure que les déchets présents sur la voirie sont ramassés tous les jours par les gardiens, mais que le manque de civisme empêche une propreté pérenne.

Pour votre parfaite information, Le trottoir devant les 2 halls coté parking, square des Glières, sera réalisé au courant de la semaine du 6 décembre.



Logements :

- Certains riverains jugent le montant de certains loyers excessifs.

Réponse Ville/FSM :

FSM nous a expliqué qu'il existe certains T4 avoisinants les 940 euros, avec jardin et une grande surface habitable et que tous les tarifs sont règlementés et parfaitement encadrés.

Les candidats acceptés en CALEOL, ont été étudiés avec soin et FSM a tenu compte du taux d'effort et du reste à vivre pour chaque dossier. FSM calcule systématiquement une estimation APL, aide calculée en fonction des ressources et de la composition familiale du foyer.

Passé la date d'entrée, si la composition familiale ou les revenus évoluent, l'aide personnalisée est révisée à la hausse ou à la baisse.

Nous avons été alertés sur un problème d'hyper proximité et de vis à vis excessif entre les bâtiments (bâtiment du 3 rue des pinsons).



Réponse Ville/FSM :

D'un point de vue réglementaire, la construction est conforme au permis de construire, la distance minimum entre les deux bâtiments est respectée.

Chantier en cours :

● Nous avons constaté lors de la visite que les portes du chantier étaient ouvertes et que de ce fait, le chantier n'était pas sécurisé. Cela pose un réel souci notamment pour les enfants du quartier. Nous avons immédiatement prévenu les FSM qui ont effectué un rappel à toutes les entreprises intervenantes. Un homme clé sera prochainement mis en place pour assurer de la fermeture du chantier chaque soir.

› Les services de la Ville ont pris contact avec la CAPF, compétente en la matière. En fonction des préconisations que la CAPF déterminera comme nécessaires, les travaux seront programmés puis entrepris par la Ville.

Transports en commun :

- Certains d'entre vous nous ont fait part d'une



incohérence sur les abonnements pour les transports en commun. En effet, l'abonnement à la carte sénior (à hauteur de 18,50€) ne peut être souscrit qu'à partir de 65 ans. Seulement, de nombreux retraités âgés de moins de 65 ans ne peuvent en bénéficier et continuer à payer le plein tarif à 56€ alors que leurs revenus ont diminué.

Réponse Ville :

La compétence transports de notre territoire relève de la communauté d'agglomération (CAPF). Nous leur avons fait part de cette incohérence. Nous vous tiendrons au courant si une solution peut être trouvée (un tarif intermédiaire ou d'actif à partir du statut de retraité).

2. CE QUE NOUS FERONS POUR AMÉLIORER VOTRE QUOTIDIEN :

● Les futurs projets dans votre quartier :

› **Substances** : le permis de démolition est en cours d'exécution et le permis d'aménager a été délivré le 8 novembre dernier. Le permis de construire sera délivré avant la fin de l'année.

Les travaux pourront débuter à la fin de l'année 2022, si aucun recours n'est effectué dans le délai légal imparti.

Un panneau sera installé dans le quartier afin de vous exposer et vous informer du projet.

› **Avenir des terrains militaires près de l'école** : La CAPF, propriétaire du terrain, travaille avec la Ville a un projet de qualité avec des bureaux, des commerces, des logements et des équipements publics dont une place avec un gymnase derrière l'école.

› **Pôle étudiant des Herronières** : Il s'agit d'un projet qui n'est pas porté par la Ville mais par le Château (Ministère de la Culture). A ce jour, nous n'avons pas de certitude sur la faisabilité du projet.

› **Projet d'une base communes aux services techniques de Fontainebleau et d'Avon** : Pour l'instant, le projet est à l'arrêt faute de terrain libre.

3. NOTRE VOLONTÉ POUR L'AVENIR DANS VOTRE QUARTIER :

● Être davantage présents à vos côtés

Il fait bon vivre dans votre quartier, notre souhait est de préserver votre qualité de vie et de l'améliorer lorsque cela est nécessaire.

Être élu, c'est avant tout être proche de la population. Notre volonté est d'être davantage présents à vos côtés, afin de discuter ensemble de la vie de votre quartier, vous écouter, entendre et constater les problèmes que vous rencontrez au quotidien mais aussi discuter de futurs projets...

● Vous impliquer dans la vie de votre quartier

Nous viendrons à votre rencontre pour écouter vos besoins et envies, et faire en sorte de mettre en relation, donner vie à des envies communes qui existeraient. L'objectif est de mettre en lumière et vous aider à impulser des projets pour votre quartier.

L'objectif que nous souhaitons atteindre, c'est vous accompagner, vous résidents, afin de faire vivre le quartier à votre image et améliorer votre quotidien.

4. NOUS CONTACTER

Vous avez une doléance à nous communiquer ? Vous souhaitez nous faire part d'un projet ? Écrivez à proximite@fontainebleau.fr. Votre mail sera directement traité par le cabinet du Maire.

Les élus sont également à votre écoute. N'hésitez pas à les solliciter en faisant la demande par mail auprès du cabinet.





CONTACT

Cabinet du maire
Tél. : 07 86 23 36 00

proximite@fontainebleau.fr